

Date de dépôt : 14 mai 2018

Pétition

Non aux reports des nuisances routières !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les habitants de Thônex, résidant plus spécialement sur les axes suivants :

- a) route de Jussy
- b) chemin de la Mousse
- c) rue François-Jacquier
- d) avenue de Thônex
- e) avenue Tronchet
- f) avenue Adrien-Jeandin
- g) rue de Genève

considérant :

1. le droit à un minimum de tranquillité et le droit à un environnement sain pour tous ;
2. la loi projetant d'instaurer une zone à 20 km/h sur la rue de Genève et les limitations à venir sur l'avenue Tronchet ;
3. les reports de trafic automobile, annoncés, sur les axes a) à f) ;
4. les reports du trafic de transport public, annoncés, sur les axes a) à d),

les soussignés, habitant le canton de Genève, demandent, pour limiter les nuisances :

1. limitation de vitesse à 30 km/h au maximum pour les véhicules à moteur sur les axes a) à f) et, comme déjà décidé, 20 km/h pour la rue de Genève ;
2. en cas de nouvelles lignes de transport public sur les axes a) à g), limitation d'accès aux seuls bus électriques ;
3. pose de radars fixes et de radars mobiles sur l'ensemble des axes, avec évaluation chiffrée et communication des résultats aux habitants ;
4. action dans les meilleurs délais (au plus tard début 2019).

N.B. 156 signatures
D^r Frédéric Paul Piguet
Route de Jussy 16B
1226 Thônex